

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 558

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

En janvier 2019, Emmanuel Macron annonçait la mise en place d'un « Haut Conseil pour le climat ». Le 25 avril 2019, Emmanuel Macron annonce la création d'un Conseil de défense écologique présidé par Jupiter en personne pour prendre les choix stratégiques et mettre au cœur de toutes nos politiques cette urgence climatique. La planète ne se satisfait pas de vos effets de manche. Derrière cette sur prolifération d'agences, de comités, d'experts, et autres marocains en tout genre se dissimule une incapacité à apporter des réponses concrètes. Selon Emmanuel Macron la lutte contre le changement climatique ne peut pas se faire seulement à l'échelle nationale, cet objectif devant être au cœur de l'« ambition européenne » de la France. C'est se tromper de grille de lecture. Si cette lutte ne peut pas se faire seulement à l'échelle nationale c'est parce qu'elle doit se faire également à l'échelle des communes.

Fixer des objectifs comme le fait ce texte c'est bien : prévoir des horizons, des seuils de pollution, une réduction des gaz à effet de serre, des comités pour le climat, des hauts conseils, mais prévoir des moyens concrets d'atteindre ces objectif c'est encore mieux.